



CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE

LA ROCHELLE (Charente-Maritime)

Croix de Guerre 1939-1945

La mise en service, en 1891, du port de La Pallice donnera, au cours des deux conflits mondiaux, un caractère stratégique à la ville de La Rochelle. Au cours de la première guerre mondiale, le port de La Pallice accueille les navires de transports des Alliés assurant le ravitaillement des unités militaires et de la population française. La Rochelle devient une zone de stockage et de transit pour l'armement, les munitions, les équipements, le carburant, les animaux et la nourriture. Entre 1914-1918, plus de 800.000 tonnes de matériel et 175.000 chevaux ont été déchargés des navires de transports et de commerce.

Deuxième guerre mondiale

Se souvenant, de l'importance stratégique de La Rochelle, au cours de la première guerre mondiale, l'état-major allemand fit larguer par des bombardiers de la Luftwaffe des mines magnétiques à l'entrée du port de La Pallice. Le paquebot *Champlain* sera le premier à sauter sur une mine. Le déclenchement de la Blitzkrieg, le 10 mai 1940, jeta des millions de réfugiés sur les routes. C'est l'exode. A la fin des années 1930, le ministère de la Guerre a élaboré un plan d'évacuation en prévision d'une guerre future. Les populations frontalières de-

vaient être évacuées vers 21 départements d'accueil. Ainsi est-il prévu que les Ardennais soient évacués (partent) vers la Vendée et les Deux-Sèvres. Chaque commune du département évacué avait sa commune de correspondance dans le département d'accueil. Le plan prévoit que les ruraux de ces départements soient réinstallés dans les villages des départements d'accueil. De même, les urbains sont réinstallés dans les villes. Ainsi, les réfugiés pourront-ils retrouver rapidement un emploi adapté à leur qualification et se substituer aux hommes mobilisés. Or, la violence de l'offensive allemande et la rapidité de la progression des forces de la Wehrmacht vont désorganiser la mise en œuvre du plan envisagé. En deux jours, dès la déclaration de guerre, Strasbourg est vidée. Aux Belges, Luxembourgeois, Hollandais et Français du Nord et de l'Est de la France de la première vague vinrent s'ajouter 1,2 million de réfugiés du bassin parisien. En mai-juin 1940, entre 8 et 9 millions de réfugiés se retrouvent sur les routes. Ils seront bombardés et mitraillés par la Luftwaffe. La Croix-Rouge estime que 10.000 personnes furent tuées par les attaques de l'aviation allemande. Elle recensera aussi 90.000 enfants perdus. Les réfugiés arrivent dans leur commune d'accueil,

pour ceux à qui avait été attribuée une destination, après avoir effectué 600 à 800 km à pied, en bicyclette ou en automobile. Les autres furent sans but précis. A partir de la fin mai 1940, La Rochelle accueille des réfugiés épuisés et affamés. L'auteur de « Maigret », Georges Simenon, fait partie des équipes rochelaises qui accueillent les réfugiés.

Hélas, suite à la signature, le 22 juin 1940, de la convention d'armistice, les unités de l'armée allemande entrent dans La Rochelle le 23 juin 1940. Le maire de La Rochelle, Léonce Vieljeux, refuse d'hisser la croix gammée en lieu et place du drapeau tricolore. Le 22 septembre 1940, il sera destitué de ses fonctions. Il est expulsé en mai 1941. Membre du réseau Alliance, il revient dans la ville. Il est arrêté par la Gestapo. Il est déporté. Il sera exécuté au Struthof dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre 1944.

Le mur de l'Atlantique

Dès le début de l'année 1941, l'état-major allemand lance la construction, dans le port de La Pallice, d'une base sous-marine pour héberger une flottille de sous-marins. Elle est opérationnelle dès le 19 novembre 1941. Elle sera l'objet de nombreux bombardements de la part de la Royal Air force





LA ROCHELLE (Charente-Maritime)

et de la 8ème US Air force. Les bombardiers anglais utiliseront des bombes de 5 tonnes (Tallboy) et de 9 tonnes (Grand Slam). Les réseaux de la résistance seront très actifs et seront l'élément essentiel pour informer les Alliés sur les mouvements des sous-marins allemands.

Dès le début de l'année 1942, l'état-major allemand décide de transformer les ports en d'impreunables « Festungen » (forteresses). Il pensait que les Alliés, dès leur débarquement, cherchaient à s'emparer des ports pour assurer leur approvisionnement. Ces forteresses devaient résister à un siège prolongé et permettre de lancer des contre-attaques. Sur la Manche et l'océan Atlantique 12 forteresses sont érigées. A l'issue des opérations du débarquement de Normandie, 6 forteresses ne sont pas conquises par les Alliés : Dunkerque, Lorient, Saint-Nazaire, La Rochelle-La Pallice, Royan, et la pointe du Grave.

A la suite du débarquement de Provence, les forces de la Wehrmacht évacuent le Sud-Ouest de la France. En revanche, les unités de la Kriegsmarine reçoivent l'ordre de tenir les poches de l'Atlantique. Ces poches n'ont plus d'intérêt stratégique pour les Alliés. Ils mettent donc en place



autour des forteresses une stratégie défensive. Face aux 102.500 Allemands encerclés dans les 6 poches de l'océan Atlantique et de la Manche, les Alliés mobilisent 70.000 FFI (forces françaises de l'intérieur), une division tchèque et une division de l'armée américaine.

La libération

La poche de La Rochelle est assiégée par 8.000 FFI. Afin d'éviter une destruction de la ville qui résulterait des combats entre les unités allemandes et les FFI, le capitaine de vaisseau Hubert Meyer et le vice-amiral Ernst Schirlitz signent, le 18 octobre 1944, une convention. Celle-ci détermine deux lignes que les FFI et les Allemands s'engagent à ne pas franchir. Par ailleurs, les Allemands s'engagent à ne pas détruire les installations portuaires. Le 7 mai 1945, l'amiral Schir-

litz se rend aux troupes françaises. L'intervention d'Hubert Meyer devant le tribunal militaire de Bordeaux évitera à l'amiral Schirlitz d'être condamné à mort pour des prétendues atrocités commises à La Rochelle. Lorsque les FFI entrent dans La Rochelle, ils sont appuyés par des blindés qu'ils ont fabriqués en utilisant des plateformes de camion. L'un d'entre eux portait le nom

de « Léonce Vieljeux ».

Le 28 février 1949, La Rochelle est citée à l'ordre de l'armée et elle reçoit la croix de Guerre 1939-1945 avec palme : « *Après avoir fait mesurer aux ennemis victorieux le poids de son mépris, fut dès 1940, un des plus importants foyers de la résistance française. Malgré la répression farouche des Allemands, malgré la perte de son glorieux maire, fusillé en déportation, malgré le nombre des victimes et l'importance des dégâts causés par les bombardements, la population toute entière a poursuivi avec une ardeur toujours accrue, le combat pour la Libération. Dernière ville de France délivrée du joug de l'ennemi, La Rochelle, avec ses héros et ses ruines, a donné un magnifique exemple de ses vertus patriotiques.* »

Marc Beauvois,
section de la Haute-Garonne